



Nevers mise sur la **mobilité** de ses déchetteries

La déchetterie mobile est une option intéressante pour apporter un service de proximité aux habitants, augmenter les performances de tri et lutter contre les dépôts sauvages.

Illustration dans la Nièvre où la communauté d'agglomération de Nevers a trouvé son public.

FICHE TECHNIQUE

- **Maître d'ouvrage :** communauté d'agglomération de Nevers.
- **Délégué :** Veolia.
- **Investissement :** 125 000 €.
- **Coût de gestion :** 100 000 € par an.
- **Gisement (sur sept mois) :** 200 tonnes.

CONTACT

Cécile Jean-Marie,
cjean-marie@agglo-nevers.fr

« Cela fait plusieurs années que nous cherchions à désengorger le territoire qui ne compte que deux déchetteries », lance Fabrice Berger, vice-président de la communauté d'agglomération de Nevers en charge de la collecte et du traitement des déchets. Trop exiguës pour accueillir le flux quotidien d'automobilistes parfois contraints de faire la queue pour trier leurs déchets, les deux installations présentaient aussi l'inconvénient d'avoir été conçues pour les seuls habitants de Nevers, à un moment où la compétence était municipale. Une à l'ouest, l'autre à l'est. Les communes situées au nord et au sud n'avaient en revanche aucun exutoire de proximité. « Deux possibilités s'offraient à nous, poursuit l'élu : construire une, voire deux nouvelles déchetteries, ou miser sur un équipement mobile ». C'est cette option qui a été retenue,

notamment pour des raisons de coût. L'investissement n'est que de 100 000 euros pour la collectivité. Réglementairement, l'installation n'est en outre pas soumise au classement ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement).

Depuis près d'un an, la déchetterie s'installe par alternance à Pougues-les-Eaux (au nord de l'agglomération) et à Challuy (au sud). Un lundi et un samedi sur deux, les résidents trouvent dans leur village des débouchés pour leurs déchets verts, gravats, encombrants, cartons, DEEE, bois, déchets spéciaux et pneus. L'amiante, les bouteilles de gaz ou les Dasri en revanche ne sont pas acceptés. Le tout tient dans cinq bennes dont une est tricompartimentée. Le véhicule qui les transporte n'étant pas extensible, chaque caisson est taillé pour contenir six mètres cubes de déchets contre trente pour une benne standard de déchetterie. À noter donc que la solution ne serait pas très adaptée dans une grande ville.

Premiers résultats encourageants

Ce sont des terrains des services techniques qui accueillent l'installation. Les conditions d'accès sont les mêmes que dans les déchetteries fixes de l'agglomération. Les usagers doivent présenter un badge d'accès (qui leur donne droit à vingt-quatre passages annuels sans limite de volume). Ils sont accueillis par un agent puis doivent emprunter la rampe d'accès à la plateforme de tri. Les matériaux collectés sont orientés vers les filières de valorisation traditionnelle. Durant les sept premiers mois d'exploitation, l'installation a compté 1 500 passages. En tout, 200 tonnes de déchets ont été collectées avec une majorité de déchets verts, encombrants, gravats et bois, mais aussi plus de cinq cents déchets électroniques. Pour l'essentiel, ce sont les habitants des communes accueillant la déchetterie qui la fréquentent, ceux qui auparavant devaient se déplacer. « Nous comptons aussi de nouveaux utilisateurs », se félicite Fabrice Berger. Les dépôts sauvages, eux, sont en régression. ■

▼ La déchetterie mobile est composée de cinq bennes dont une tricompartimentée.

